



École Antoine-Girouard  
650, rue Antoine-Girouard  
Boucherville (QC) J4B 3E5

Centre  
de services scolaire  
des Patriotes

Québec 

# PROCÈS-VERBAL

## CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

---

Séance du Conseil d'établissement du 20 octobre 2020, à 18 h 30, en rencontre virtuelle, Boucherville

---

### ÉTAIENT PRÉSENTS :

Madame Sophie Deschamps, Membre parent  
Madame Cynthia D'itri, Membre parent  
Monsieur Jean-Guy Savaria, Membre parent  
Madame Marie-France Riopel, Membre parent  
Madame Suzanne Lataille, Membre parent  
Madame Catherine Amélie côté, Membre parent substitut  
Monsieur Alexandre Dubé, Membre parent substitut  
Monsieur Luc Lapierre, Enseignant  
Madame Pascale Darveau, Enseignante  
Madame Nadine Bergeron, Enseignante  
Madame Sylvie Landry, Directrice intérimaire  
Madame Sophie Thériault, Éducatrice au service de garde  
Madame Hélène Éthier, Technicienne au service de garde

### ABSENCE :

Aucune absence n'est à noter.

#### 1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum;

Ouverture de la séance par Madame Sophie Deschamps à 18 h 32

#### 2. Nomination d'un ou d'une secrétaire;

Monsieur Jean-Guy Savaria se propose.

#### 3. Revue et adoption de l'ordre du jour;

Madame Sophie Deschamps présente l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

4. Revue et approbation du procès-verbal du 8 septembre 2020;

Madame Suzanne Lataille soumet des ajustements. Madame Landry fera les corrections.  
L'ordre du jour est adopté à l'unanimité avec les ajustements proposés.

**CÉ-2020-2021-10**

5. Suivi à la dernière rencontre;

Aucun suivi

6. Parole au public:

Aucun public n'est présent

Madame Sylvie Landry soumet que l'orientation de la CSS concernant la participation des parents en mode virtuel est que l'école avise l'ensemble des parents une fois pour l'année de la procédure pour assister aux séances du conseil d'établissement en mode virtuel. Les parents doivent signifier à la direction de l'école au moins deux jours d'avance d'une séance du conseil leur intention d'y participer.

Madame Cynthia D'Itri demande la procédure lorsqu'un parent désire apporter un sujet au conseil d'établissement. Madame Sylvie Landry soumet que c'est au représentant parent du conseil d'établissement d'apporter ces sujets.

7. Points de décision : Introduction de la direction

7.1. Projets et campagnes de financement.

Madame Sylvie Landry soumet que les projets et les campagnes de financement pour l'année 2020-2021 doivent être discutés et elle précise que les campagnes de financement doivent visés des projets spécifiques.

Madame Sylvie Landry indique que 2 000\$ sont à nouveau réservés pour l'achat de livres afin de bénéficier de la bonification financière du ministère sur l'achat de livres, car cette mesure ministérielle est toujours présente pour 2020-2021.

Madame Sylvie Landry mentionne qu'elle a le projet d'aménagement de la nouvelle plate-bande à l'entrée principale de l'école à faire au printemps. Elle doit faire faire des soumissions avant de connaître les besoins financiers pour ce projet.

De plus, elle soumet que la rencontre avec les enseignants n'a pas encore eu lieu pour voir les idées de projets du personnel pour l'année 2020-2021.

Madame Suzanne Lataille propose de conserver des sommes pour des activités ludiques lors des fêtes (Noël, la St-valentin) afin d'offrir un esprit positif dans le contexte de la COVID.

Les membres du conseil échangent sur diverses idées. Il est convenu que pour l'année 2020-2021, le nombre de projets devrait être limité considérant la gestion de la pandémie.

Madame Sophie Deschamps soumet son malaise face à des campagnes de financement vu le contexte du COVID et la situation économique

Madame Riopel propose d'attendre l'assemblée des enseignants et d'avoir leur suggestion de projets pour 2020-2021.

**CÉ-2020-2021-11**

## 8. Points d'information :

### 8.1. Budget 2019-2020 ;

Madame Sylvie Landry soumet que

- Le budget 2019-2020 s'est bien terminé malgré la pandémie;
- L'achat de tous les livres prévus en 2019-2020 a été fait;
- Le service de garde a fini avec un léger surplus;
- Les détails du budget de l'école pour l'année 2020-2021 seront connus lors d'une prochaine séance.

### 8.2. Formation des membres du CÉ ;

Madame Sylvie Landry indique que la formation est obligatoire pour tous les membres du conseil d'établissement. Les membres doivent suivre les capsules de formation et l'aviser une fois fait.

### 8.3. Sorties éducatives et visites à l'école ;

Madame Sylvie Landry mentionne que l'école a deux mesures financières pour des sorties scolaires. Toutefois, il n'y aura pas de sorties cette année afin de respecter les mesures sanitaires. Néanmoins, elle va chercher des idées d'activités qui se dérouleront à l'école.

### 8.4. Rapport annuel de l'établissement 2019-2020 ;

Madame Sylvie Landry soumet que le plan lutte contre l'intimidation et la violence et le projet éducatif sera présenté en novembre.

### 8.5. Modification des tarifs au service de garde et aux dîneurs ;

Madame Hélène Éthier présente les nouveaux frais standardisés par la CSS pour les services de garde et aux dîneurs qui seront transmis aux parents.

### 8.6. Ouverture de la bibliothèque ;

Madame Sylvie Landry soumet que l'école travaille à mettre en place une formule afin de respecter les règles sanitaires permettant aux élèves d'avoir accès aux livres de la bibliothèque.

### 8.7. Parole à la représentante du service de garde ;

Madame Hélène Éthier soumet que la journée pédagogique du 25 septembre dernier s'est bien déroulée.

Madame Cynthia D'itri mentionne que les activités organisées par le service de garde sont grandement appréciées par les élèves.

### 8.8. Parole aux membres du Conseil d'établissement ;

Monsieur Jean-Guy Savaria demande si l'offre de spécialiste à l'école est suffisante pour répondre aux besoins. Madame Landry soumet qu'en effet l'offre est suffisante pour répondre aux besoins des élèves.

8.9. Parole à la direction.

Madame Sylvie Landry remercie le personnel de l'école pour son engagement auprès des élèves. Elle soumet qu'il y aura une fête d'Halloween et que les informations viendront.

9. Correspondance;

Aucune correspondance

Madame Sylvie Landry soumet son malaise avec la page Facebook « Mot d'Antoine » qui est une page parent non officielle de l'école, et son rôle dans cette page, ce qui peut amener de la confusion chez les parents.

Madame Suzanne Lataille mentionne que la page Facebook est une page parent et qu'il n'y a pas d'attente à ce que la direction de l'école réponde aux commentaires sur cette page.

Madame Sophie Deschamps propose qu'un petit texte soit rédigé pour les parents administrateurs de cette page afin de les diriger vers les représentants parents du conseil d'établissement. Elle demande à monsieur Jean-Guy Savaria d'en faire la rédaction.

10. Levée de la séance.

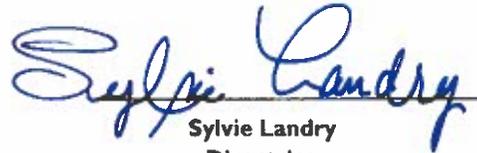
À 20 h10, il est proposé par madame Sophie Thériault de lever la présente séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

**CÉ-2020-2021-12**



Sophie Deschamps  
Présidente



Sylvie Landry  
Directrice